



## Les faits Zéro Déchet

### #12 / Lettre d'information du SIRTOM de la Vallée de la Grosne

#### Le saviez-vous ?

En 2020, chaque habitant du SIRTOM a produit :  
- **176 kg** d'ordures ménagères résiduelles,  
- **21 kg** d'emballages recyclables.

#### Et si chacun se lançait un défi pour Demain ?

- Changer ses habitudes pour réduire sa production de déchets,
- Consommer autrement en préservant les ressources,
- Adopter des solutions alternatives : réparer, réutiliser et recycler au maximum !

Dans cette 12ème lettre d'info, vous trouverez :

- un zoom sur la réglementation "Généralisation du tri à la source des biodéchets",
- Des astuces pour réparer ses objets,
- Gaspillage alimentaire : des idées pour ne rien jeter,
- La vie en déchèterie : que deviennent les peintures ?

**Partagez cette lettre d'information autour de vous !  
Bonne lecture !**

## Zoom sur la réglementation "Généralisation du tri à la source des biodéchets"

**Les biodéchets** sont les restes alimentaires ou de cuisine (épluchures, restes de repas) et les végétaux issus des parcs et jardins.

Eliminer ces biodéchets par incinération est un **réel gaspillage** car ils sont composés principalement d'eau ! Or, l'eau brûle très mal... !

**Quelles sont les obligations réglementaires ? Et quelles sont les solutions ?**



### La réglementation

Le paquet économie circulaire de l'Union Européenne, adopté en 2018, **impose aux pays** de l'UE de **mettre en place le tri à la source des biodéchets** pour tous les producteurs au plus tard le **31 décembre 2023**.

#### Le tri à la source, kesako ?

C'est le tri au plus près du lieu de production, chez les ménages comme chez les entreprises.

#### Pour quoi faire ?

Ce tri est nécessaire pour **détourner ces matières de l'incinération**, et permettre un **retour au sol de qualité** par une valorisation agronomique de cette ressource biodégradable.



### Les solutions

#### Le compostage de proximité

Cela permet de valoriser les matières biodégradables dans les jardins et les espaces verts !

C'est aussi moins de camions de collecte de déchets sur les routes = moins de dépenses d'énergie pour leur transport = moins de mise en décharge = moins d'incinération de déchets alimentaires !

#### La collecte séparée des biodéchets

Ce dispositif vise à collecter les matières organiques, et peut être complémentaire au compostage de proximité, mais elle semble être peu pertinente en milieu rural.

## Des astuces pour réparer ses objets !

**Réparer permet de prolonger la vie de nos objets**, de limiter le gaspillage des ressources, tout en faisant des économies !

Les MacGyvers des ateliers d'auto-réparation du mercredi après-midi ont hâte de pouvoir **vous accompagner à réparer vos objets**.

En effet, les ateliers sont encore fermés : en attendant, on vous donne **des astuces pour pouvoir réparer** votre bouilloire, grille-pain, aspirateur et autres objets du quotidien !



### Réparer soi-même

Aujourd'hui, de nombreuses plateformes existent pour diagnostiquer la panne, acheter des pièces détachées et réparer tous types d'objets :

- **Spareka** : Tutoriels vidéos et diagnostic d'auto-réparation en ligne,
- **Comment Réparer** : Forums et guides pour apprendre à réparer ses objets et appareils,
- **ifixit** : Tutoriels de réparation pour tout, écrits par tous.
- **SosAV** : Guides et tutoriels de réparation en ligne pour smartphone, tablettes,...

### Faire réparer par des professionnels

L'annuaire de la réparation est un outil simple pour trouver un réparateur professionnel près de chez soi. Electroménager, ordinateur, vêtement, mobilier, chaussure : tout se répare !

Plus de 70 artisans sont référencés sur le territoire du SIRTOM de la Vallée de la Grosne !

**Cliquez pour les connaître**, et redonner une seconde vie à vos objets !

**Pour les vélos**, pensez aux 2 associations locales : **Le Biclou d'Alino** (Dompierre-les-Ormes) et **La Vie Cycllette** (Cluny).

**Pensez aux bibliothèques** de votre commune : il y a peut-être des livres sur la réparation !

## Gaspillage alimentaire : des idées pour ne rien jeter !

Quelques chiffres :

- 1/3 de toute la nourriture produite dans le monde est jetée,
- Chaque Français jette en moyenne 30 kg d'aliments consommables par an,
- Parmi ces 30 kg, 7 kg d'aliments sont encore emballés
- C'est l'équivalent de 100 € gaspillés chaque année par habitant.

Le SIRTOM va accentuer ses actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurations collectives publiques et privées.

**Pour commencer, voici quelques astuces pour ne rien gaspiller à la maison !**



### Courses Zéro Gaspi

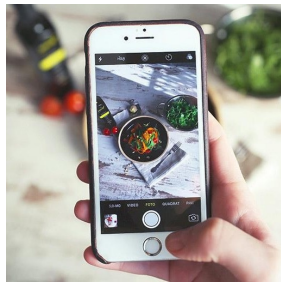
- Etablir ses menus et **écrire une liste de courses** pour ne pas être tenté par autre chose !
- Cuisiner des fruits et légumes **de saison** (voir [www.mesfruitsetlegumesdesaison.fr](http://www.mesfruitsetlegumesdesaison.fr)).
- Acheter juste **la quantité nécessaire**.
- Ranger les aliments à leur place **pour une meilleure conservation**, et ouvrir l'oeil pour les **dates de péremption** !

**Chaîne du froid et dates de péremption : ce qu'il faut**



### A la maison, pas de perte !

- **Ajuster les portions** en utilisant des doseurs et en évitant de servir trop.
- **Cuisiner les restes** : chips d'épluchures de pomme de terre, pesto de fanes de carottes, omelette au riz, pain perdu,.... Les livres et internet regorgent de recettes surprenantes et délicieuses !
- Cuisiner **les fruits et légumes abîmés** en conservant la bonne partie !
- Donner ou congeler des aliments en

**Un guide pour découvrir des astuces et recettes anti-gaspillage****Les applications pour récupérer les invendus**

Il suffit parfois d'un clic, d'un téléchargement et le monde des bons plans anti gaspi s'ouvre à vous ! Découvrez des applis bien utiles recommandées par l'ADEME.

**Des applis pour moins de gaspillage alimentaire****La vie en déchèterie : que deviennent les peintures ?**

Petits et grands pots, de toutes couleurs et de toutes formes, la peinture est le déchet dangereux le plus déposé en déchèteries (35 tonnes en 2020).

**La collecte et le transport :**

Les peintures sont collectées par un prestataire privé toutes les semaines en période estivale sur les déchèteries de Cluny, Trambly et Salomay sur Guye.

Transportés sur le site de Longvic en Côte d'Or (21), les pots sont pesés et vérifiés par des chimistes afin d'être sûr de leur origine. Une facture et un bordereau de suivi des déchets sont adressés ensuite à la collectivité.

**Le recyclage :**

Pour commencer, la peinture va subir une transformation cryogénique à -150°C, dans le but de séparer la peinture restante des pots. Les pots en métal sont ensuite recyclés et la peinture valorisée dans un incinérateur pour déchets industriels.

**Retrouvez des informations complémentaires sur le site internet du SIRTOM de la Vallée de la Grosne !**[Site SIRTOM de la Vallée de la Grosne](#)

SIRTOM de la Vallée de la Grosne  
ZA Pré St Germain  
16 rue Albert Schmitt  
[zdzg@sirtomgrosne.fr](mailto:zdzg@sirtomgrosne.fr)



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrits sur SIRTOM de la Vallée de la Grosne.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

